ASSOCIATION
DE PARENTS D'ÉLÈVES
DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE
www.apel.fr

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.
L'Apel, Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement :

- **accueil des nouveaux parents**,
- **mise en place et formation des parents correspondants**,
- **animation du Bureau de documentation et d'information sur l'orientation (BDI Orientation)**,
- **représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion**,
- **organisation de manifestations, de conférences et de débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents**.
- **subvention par des investissements numériques, des voyages scolaires, du matériel pédagogique, etc**.

L'Apel, c'est aussi la plus importante association nationale de parents d'élèves, avec ses 915 000 adhérents. Porteuse de convictions éducatives fortes (cf. Projet du mouvement, téléchargeable sur le site www.apel.fr), l'Apel participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'Apel, c'est enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation :

- **Famille & éducation**, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.

- **www.apel.fr**, le site internet de l'Apel qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants, et leur permet de partager leurs expériences sur des forums.

- **Apel Service**, un service téléphonique (**01 44 93 30 71**), où des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes …) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques ou psychologiques.

- **Le Service d'information et de conseil aux familles**, qui propose, dans chaque département ou académie, un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicap, adolescence …). Voici les coordonnées téléphoniques du Service d'information et de conseil aux familles de votre région : Bourgogne Franche-Comté

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'Apel que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'Apel et la cotisation, d'un montant de 23,00 € annuel par famille sera portée sur la facture de scolarité de votre enfant.
Si une famille ne souhaite pas adhérer, ce document doit être rempli et renvoyé avant

le 11 septembre 2026 :

« Service Comptable, 22 avenue de Charolles, 71600 Paray le Monial »

ou par mail à : service.comptable@lasalleparay.fr

Afin d'assurer que votre souhait sera bien pris en compte, nous vous remercions de ne pas nous informer par un autre moyen.

Nom du Responsable légal payant la scolarité : ……..
Nom de(s) enfant(s) scolarisé(s) : ……
……

O Ne ne souhaite pas adhérer à l'Apel pour l'année 2026/2027.

L'Apel vous informe que vos coordonnées (nom, adresse, mail) feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.
L'Apel nationale, ainsi que votre Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire.
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Apel nationale (secretariat@apelnationale.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.